

UCC / UCC Mobile : Fonctionnement

L'unité cognitivo-comportement (UCC) est dédiée à la prise en charge des troubles du comportement chez la personne âgée avec troubles cognitifs. Celle-ci se développe sous deux facettes :

- **UCC Mobile**
 - Equipe mobile extra hospitalière se déplaçant rapidement (< 1 semaine ouvrée) au domicile du patient pour une prise en charge globale
 - Pas de limite d'âge
 - Pas de "pathologie psychiatrique vieilles"
 - Secteur "20 km de Nice" donc valable pour le début des vallées, et le bord de mer

- **UCC "physique"**
 - SSR de 12 lits dont la vocation est de prendre en charge et de stabiliser les patients présentant des troubles du comportement envahissant
 - Age > 70
 - Patients à bilan somatique strictement normal, hors prise en charge aiguë
 - Dossier social fait et bétonné en amont afin de ne pas fusiller l'unité avec des bed blockers
 - DMS prévue 5 semaines

L'unité physique comme tout SSR ne sera pas accessible directement depuis les urgences ni l'UCSU.

Par contre, l'UCC mobile constitue une solution nouvelle et importante pour ces patients, dont le retour à domicile est souvent limité par l'épuisement des aidants et leur peur de se retrouver abandonné dans des situations très compliquées.

Il a été décidé que la coordination entre le SAU et l'UCC mobile serait exclusivement réalisée par les IGU, ce qui permettra un bilan gériatrique complet en amont. N'hésitez pas à les solliciter pour discuter de vos cas (j'insiste, troubles du comportements chroniques chez des patients ayant des troubles cognitifs, on exclue la confusion du dément, les pathologies psychiatriques vieilles, etc..).